

Comptes rendus des commissions de travail 2014

I. Commission « Ressources financières »

Animation de la réunion: Eric Thiollier
Secrétaire de séance : Thierry de Garam

Rappel des ressources: 500.000 €
Les adhésions représentent 50% de ces ressources.
La cotisation AMDM 33%.

Quelques rappels sur les adhésions (statistiques issues de GAEL et de deux enquêtes auprès des antennes et des adhérents) :

- Les adhésions sont à un niveau historiquement haut (9/ 10.000) mais plafonnent et l'équilibre du budget de la FFMC est fragile. Un déficit est anticipé en 2015.
- 10% femmes
- 25% adhérents fidèles (+de 5 ans)
- 67% taux de ré-adhésion
- 2/3 + de 46 ans

Provenance des adhésions :
50% antennes, 40% internet.

Le déploiement du paiement par prélèvement est décevant : environ 81 pour 2014

Constat récurrent : la FFMC perd 1/3 de ses adhérents chaque année par non-renouvellement.

Une enquête portant sur environ 70 réponses à la dernière relance indique dans les motifs de non-réadhésion (attention résultats biaisés par la méthodologie d'enquête) :

- 30% pour divergence d'opinions
- 15% dû au montant de la cotisation
- 10% pas le temps
- 10% plus de moto

Enquêtes sur les relances effectuées par les antennes (sur 42 réponses) :

- 58% par courriel aux adhérents
- 20% par courrier
- 7% des antennes sondées ne font pas de relances (!)

A noter une antenne joint une enveloppe T pour la réponse, une antenne relance par phoning avec excellents résultats : taux de retour : 10 à 50% (positif)

Fédération Française des Motards en Colère

8 rue Jean Jacques Rousseau, 93100 MONTREUIL – Tel : 01.48.18.03.20
contact@ffmc.fr – www.ffmc.fr

La FFMC nationale effectue 2 relances par an, après celles des antennes, et en les informant au préalable.

Par département, le taux de re-adhésions est très variable (de 48 à 93%) ce qui montre une solide marge de progression possible pour certaines antennes par une simple politique de relance efficace.

Débats et propositions des antennes : Comment développer les adhésions :

- Systématisation des relances par toutes les antennes
- automatisation et/ou personnalisation des relances
- Croisement des fichiers FFMC/AMDM/MOTO MAG
- Possibilité que la mutuelle propose l'adhésion FFMC comme elle le fait pour l'abonnement MOTO-MAG
- Davantage de références à la FFMC sur MOTO MAG
- Présence terrain : stands FFMC lors de manifestations, salons etc...
- Communiquer sur les réunions ouvertes des antennes.
- Les antennes devraient communiquer sur leurs méthodes de re-adhésions ou de développement.
- Exploiter les nombreuses ressources internes:
- Utilisation du fichier moto mag (Attention à la cnil)
- Moto écoles agréées.
- Réseaux sociaux.
- Mise en place de formule particulières : "primo adhérent", couple, jeunes, membre bienfaiteur,...
- Mise en place de ristournes auprès de motocistes (pas prioritaire mais permet d'entretenir le relationnel avec le milieu moto professionnel).
- Renouvellement de l'offre produits FFMC (ex : série limitée comme le Tshirt assises)
- Informer sur l'utilisation faites des cotisations
- Informer sur les acquis/victoires de la FFMC
- Création de sites ou page facebook indépendants de l'antenne
- Plus de communication du national aux antennes sur le suivi des adhésions.

Les dons reçus via Gaël

- Représentent environ 2€ par adhérent "Gael" pour un volume total d'environ 10 000 euros par an. 70 % des antennes reçoivent un don inférieur à 100€

La pratique vigueur est que l'entité recevant l'adhésion (antenne ou national) conserve les dons éventuellement joints à la cotisation.

Le SN rappelle que c'est la Fédération nationale qui a intégralement financé la mise en place de l'outil Gaël, et maintenant son fonctionnement (serveur, certificat SSL) ainsi que le traitement des adhésions (impression et envoi des cartes) pour un montant d'environ 9000 € par an, sans compter le temps passé par Vanessa.

Après un (long) débat, il ressort qu'une majorité des présents souhaite que l'adhérent "gael" désirant faire un don, puisse choisir la destination de celui-ci (national, antenne, ou les deux)
La question de l'attribution des dons reçus par les antennes est également posée.

Objectifs d'adhésions pour un fonctionnement optimale de la FFMC : 10.000 à 10500

Suggestions d'optimisation des dépenses de la FFMC :

- Etude sur le coût de diffusion du "Caillou"(papier, web...)
- Economie sur le coût d'édition et d'envoi des cartes d'adhérents. (Impression par l'adhérent ?)
- Employer des étudiants au sein des antennes, dans le cadre de stages en entreprise pour le développement de la FFMC.
- Renouvellement de l'offre FFMC (produits dérivés) aujourd'hui 3000 € par reversement motomag.

Débat sur les subventions publiques : Pas de soucis au niveau des antennes. Il est rappelé que pour conserver son indépendance, des subventions sur projet peuvent être reçues, mais qu'il est exclu de recevoir des subventions de "fonctionnement".

Sur les activités génératrices de revenus, plusieurs interventions précisent qu'il convient de se renseigner sur les seuils de déclenchements de divers impôts et autorisations. nécessaires.

II. Commission "Sécurité routière"

La Commission a rassemblé environs 80 personnes (Rapporteuse C. D'Albundo, fédé71) Marco a présenté les grands axes de l'activité de la FFMC en matière de Sécurité Routière sur :

- Le CNSR
- Les restrictions de vitesse et de pollution
- La privatisation des routes (comme la RCEA, l'A63 sur la RN10 et l'écotaxe)
- Les mobilités de demain et la place du 2 roues motorisées dans les agglomérations

France a posé quelques pistes de réflexion :

- Comment s'adapter et résister ?
- Où est le curseur entre adaptation et résignation, acceptation, les compromis...
- Quelles stratégies d'évitements et pour combien de temps

La salle a été scindée en 7 groupes de travail et pendant 45 mn, ces groupes ont discutés ensemble des points suivants :

- Les enjeux du téléphone en situation de conduite
- Les autoroutes gratuites pour les 2RM (dans un but de sécurité)
- Les EPI (Equipements pour les jeunes en cyclo), comment informer et convaincre leurs parents ?
- Le partenariat avec 40 Millions d'Automobilistes
- Re-signer la Charte Calmos
- L'Infrastructure Routière, le guide CERTU, les signalements des points noirs

LE TELEPHONE

A l'issue du travail des groupes, il ressort que tous soulignent la dangerosité du téléphone en situation de conduite, tout en admettant que c'est une dérive Sociétale et Comportementale contre laquelle il est difficile de lutter.

Marco a témoigné combien les constructeurs automobiles équipaient les voitures et que pour nous, Militants FFMC, il n'est pas de notre rôle de demander un durcissement de la réglementation actuelle.

Dans leur ensemble, les 7 groupes de travail estiment que c'est une question de formation et d'éducation. Domaines sur lesquels on peut agir avec l'ERJ, via l'AFDM, et également la représentation de la FFMC au sein du Conseil National de la Sécurité Routière, où nous alertons les instances chargées d'élaborer les contenus de formation du permis de conduire. Nous demandons au Pouvoir Publique d'insister sur la dangerosité du téléphone dès la formation.

LES AUTOROUTES GRATUITES

Puisque le CNSR veut imposer des limitations de vitesse au motif de réduire le nombre de tués, nos représentants FFMC renvoient la balle en leur disant que puisque les autoroutes sont les routes les plus sûres et attendu que les motards représentent 25% des tués dans toutes les catégories confondues d'usagers, RENDONS les autoroutes gratuites pour les motards, même si c'est un peu irréaliste, c'est une manière de renvoyer les « tout-sécuritaires » à leurs responsabilités, face aux enjeux qu'ils prétendent atteindre.

EPI (Equipement de Protection Individuel)

Question très débattue dans les groupes.

Là encore, nous ne sommes pas arrivés à une résolution d'obligation qui serait contraire à nos principes. A nous de renforcer via l'ERJ, la prise en compte de s'équiper un minimum à l'image de ce qu'avait réalisé nos copains de la Fédé 63 en distribuant des gants. A ce titre, la prise en compte des parents doit être fondamentale.

PARTENARIAT 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES

Les participants estiment que le partenariat doit se faire au cas par cas et pas systématiquement. On connaît leur force en communication pour interpeller les parlementaires, mais c'est bien les Motards en Colère qui font la démonstration de la Mobilisation sur le terrain.

CHARTE CALMOS

Question très débattue aussi étant donné l'implication très forte de certaines antennes.

Les copains ont témoigné que le partenariat avec les autorités pouvaient déboucher parfois sur de grandes incompatibilités :

- Présence massive des forces de l'ordre
- Contrôle sécurité qui se termine en vérification de taille de plaque d'immatriculation
- Distribution de gilet jaune ciglié VINCI

BREF que de choses inacceptables.

France souligne qu'après tout c'est eux qui ont besoin de nous alors que nous avons démontré que nous pouvons nous passer d'eux et que nous pouvons aussi surveiller les forces de l'ordre dans leur contrôle comme l'ont fait nos copains du 72 !

En conclusion, si nous re-signons une charte, ce sera selon nos conditions. Dossier à suivre avec les nouveaux élus du BN.

INFRASTRUCTURES

Point très discuté dans les groupes de travail. De bonnes idées avec des expertises affirmées.

Pour autant la plupart des propositions visant à exiger des pouvoirs publiques l'application des recommandations du CERTU (organisme avec qui la FFMC a travaillé étroitement pour la prise en compte des 2 roues motorisées).

Les diagnostics sont faits. Les documentations et les fiches sont disponibles sur l'Extranet du site de la FFMC.

France rappelle à tous que Magali de la Fédé 60 a été nommée mandataire sur ces questions et qu'il convient de partager les infos et faire remonter les problématiques locales à Magalie.

La réunion s'est terminée sans qu'on aboutisse à une résolution par contre renforcer les actions « Motard d'un jour » qui pourraient devenir « Motard d'un soir » (pour mettre en lumière les difficultés pour les 2 roues motorisées à la conduite nocturne, aux problèmes d'éclairage, d'infrastructures ect...).

III. Commission « Communication »

Nombre de présents : 40 personnes.

Animation de la commission : Bernard Hanriot (Bureau national) en remplacement de Francis Cervellin démissionnaire de son poste du Bureau National et Valentin Page (Secrétariat national).

Rapporteur : Céline Aubrun.

Cette année, les commissions se veulent participatives afin que chacun puisse s'approprier le sujet.

Une présentation du contexte de la communication de la Fédération a été réalisée. Les outils de communication se sont considérablement développés ces dernières années, souvent de manière empirique, en réaction à la tendance actuelle d'information continue où cette dernière se périmé très vite. Nous nous sommes dotés d'outils de communication internes et externes pour nous faire une place dans les débats politiques, notamment en ce qui concerne la sécurité routière. Par ailleurs, ces outils aident à l'amélioration de l'image de la FFMC, à l'augmentation de sa notoriété et, au final, à la pérennisation de l'association.

Cette multitude d'informations et d'outils de diffusion/ discussion nous saturent d'information et il est très difficile de suivre tout ce qui se passe.

On se rend également compte que les canaux de diffusion sont parfois incohérent et qu'il est difficile pour les personnes de s'y retrouver notamment pour nos adhérents mais aussi pour le grand public. Une présentation générale de l'organisation de la communication interne, externe est faite.

La communication externe faisant l'objet d'un travail bien avancé, nous devons maintenant mettre l'accent sur notre communication interne. L'objectif étant de répondre à une décision d'Assises de 2008.

Nous avons mis en place des groupes de travail. Voici une présentation des grandes idées qui en sont ressorties :

- identifier les interlocuteurs et les destinataires des messages
- mutualiser les compétences
- former les bénévoles aux réseaux sociaux
- utiliser une adresse mail institutionnelle plutôt qu'une adresse personnelle
- développer la fonction ressource de la fédération avec notamment ces informations : agenda (des actions), documentation (du national et des antennes), annuaires sur un outil informatique qui ne serait pas l'extranet.
- Un certain nombre de recommandations pour mieux utiliser les outils existants.

En conclusion, nous avons encore beaucoup de travail pour faire évoluer notre communication interne malgré les outils déjà en place. Il est d'ailleurs important que les membres des Conseil d'Administration d'antennes se les approprient.

Nous devons réfléchir à la mise en place d'une cohérence dans les informations que nous diffusons afin de toucher le bon public. D'autant que la mise en place prochaine de CANAM et de la réflexion sur le site internet de la Fédération nécessite une réflexion collective.

C'est pour toutes ses raisons que la commission souhaite vous présenter la résolution suivante :

Résolution : La commission propose la création d'un groupe de travail sur la communication interne.

IV. Commission « Ressources militantes »

La commission a réuni plus de 70 personnes.

Sa mission était de réfléchir aux moyens à développer pour favoriser l'implication des adhérents dans la vie des antennes.

Pourquoi ? Parce que sans bénévoles, la FFMC n'existerait pas. Pour assurer l'avenir de la Fédération, il est donc impératif de renforcer nos ressources bénévoles.

Comment ? C'est la question à laquelle les membres de la commission ont tenté de répondre.

Répartis en une dizaine de groupes de travail, ils ont d'abord cherché à identifier les raisons qui pouvaient expliquer qu'un adhérent hésite à s'impliquer. En tête des éléments de « blocage » viennent évidemment le manque de disponibilité et la peur de s'impliquer (eu égard à la charge de travail que représente l'exercice d'un mandat local ou aux compétences attendues). L'envie de « militer » dépend également du niveau de connaissance de l'adhérent : mieux il connaîtra les valeurs défendues par son antenne, les actions qu'elle mène et la façon dont elle fonctionne, plus il sera tenté de s'impliquer. A l'inverse, s'il n'a jamais eu aucun contact avec les membres de son antenne, s'il a été mal accueilli lors d'une réunion (manque de respect des différences), s'il a constaté des dissensions au sein du conseil d'administration de son antenne ou un manque d'ouverture, il n'aura aucune envie d'apporter sa contribution.

L'accueil de l'adhérent est alors apparu comme une étape décisive dans la perspective de son implication future en ce qu'il va permettre de créer un lien entre l'antenne et l'adhérent. Plusieurs propositions ont été faites pour atteindre cet objectif :

- confier à un élu la mission d'accueillir et d'accompagner le nouvel adhérent

- lui envoyer un mot de bienvenue
- organiser des rencontres « nouveaux adhérents », sur le modèle des rencontres « nouveaux sociétaires » organisées par la Mutuelle des Motards
- élaborer un guide d'accueil du nouvel adhérent (FFMC nationale)

Une fois créé à l'arrivée de l'adhérent, le contact humain doit ensuite être maintenu tout au long de l'adhésion par le biais de différentes actions à mettre en œuvre :

- organiser tout au long de l'année des rencontres conviviales (balade, repas) (sans devenir un moto-club)
- envoyer des invitations personnelles aux réunions ou AG
- favoriser la participation des adhérents qui assistent à une réunion (leur demander de se présenter, leur demander un avis)
- valoriser les « petits » coups de main ponctuels
- délocaliser les réunions lorsque le territoire du département est étendu
- informer les adhérents de tout ce qui se passe dans l'antenne (activités et fonctionnement) via le site internet, une newsletter ou les réseaux sociaux
- les inviter à participer à des réunions avec des responsables politiques locaux
- organiser des relances d'adhésion par téléphone
- valoriser la contribution des adhérents dans les combats gagnés par la FFMC (les remercier par un mot ou une action festive)
- les faire participer à la réalisation concrète d'actions de terrain (relevé d'infrastructures « points noirs »)

La formation du bénévole a également été présentée comme un outil efficace pour favoriser l'implication de l'adhérent. La FFMC 06 a, à cette occasion, présenté le processus de formation qu'elle propose à ses adhérents pour leur permettre de mieux appréhender, à terme, l'exercice d'un mandat au sein du conseil d'administration.

L'intégration des nouveaux élus a justement été le dernier sujet de réflexion soumis à la commission. Celle-ci a défini plusieurs leviers de progression, en plus d'une meilleure formation :

- élaborer un guide à l'attention du nouvel élu pour l'informer sur ses nouvelles responsabilités et les supports à sa disposition (FFMC nationale)
- organiser des tutorats : un membre du CA expérimenté sera chargé d'encadrer et d'accompagner le membre nouvellement élu
- optimiser l'implication des élus en adoptant une méthodologie de travail moins « mobilisante » : travailler par dossier thématique
- constituer des archives pour permettre aux nouveaux élus d'avoir accès à la « mémoire » de l'antenne
- participer aux rencontres nationales, régionales et aux assemblées générales des antennes voisines, pour se « nourrir » des rencontres avec les autres militants de la FFMC.

Le facteur humain semble, pour les membres de la commission, être la clé pour favoriser l'implication des adhérents. Aller à la rencontre des adhérents, ou des autres élus, reste à leurs yeux la meilleure façon de susciter des vocations, les outils numériques n'étant qu'un outil pour provoquer ce contact humain.

Parmi toutes les actions proposées, certaines peuvent être testées rapidement par les antennes (organiser des rencontres conviviales, inviter personnellement les adhérents aux réunions, etc.). D'autres demanderont plus de temps. Ce sera notamment le cas pour la réalisation des guides « nouvel adhérent » et « nouvel élu », qui sera confiée à la structure nationale.

La commission n'a pas souhaité conclure ses travaux en proposant une résolution à l'assemblée générale. L'objectif de ces échanges n'était pas de vous imposer d'organiser telle ou telle action mais, simplement, de mettre à votre disposition des outils que vous êtes libres d'utiliser ou non, l'essentiel étant que chacun garde en tête les enjeux en place : la pérennité de notre Fédération.